

## Conseil municipal du 24 novembre 2009 - 20h30

L'an deux mil neuf, le **vingt quatre novembre**, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe POUMAILLOUX, Maire.

**Etaient présents** : MM. POUMAILLOUX, CREVEL, MOSER, Mmes BOUQUET, CHABAGNO, adjoints, Mmes LALOS, REDUREAU, PHILIPPO, ROBILLARD, QUILLE, SESBOUE MM. SAENE, DUBOIS, PASSELAIGUE, GARNIER, BOUHAMIDI, conseillers.

**Absents excusés** : MM.COUSIN et LEVEAU Mme GONCALVES

**Procurations** : M.COUSIN à M. CREVEL - M. LEVEAU à M. POUMAILLOUX – Mme GONCALVES à Mme CHABAGNO

Jacky GARNIER a été élu secrétaire.

*Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.*

### **1/ Effacement de réseaux aériens rue de la Rivière/Rue des Caillères**

Le conseil municipal du 11 décembre 2007 avait donné son accord pour que le réseau aérien électrique et téléphonique existant sur la rue de la rivière et de la rue des Caillères soit dissimulé. Le Conseil général a étudié le dossier et propose l'inscription dans le programme d'effacement. Les travaux devraient commencer fin 2009 début 2010.

- Pour la ligne électrique : coût estimé par ErDF à 85 000 € HT, avec reste à financer pour la commune de 30 % soit 25 500 €

- Pour la ligne de téléphone : coût estimé par France Telecom à 16 766 €, avec un reste à financer de 70 % pour la commune soit 11 736 €.

Ces coûts sont inférieurs aux estimations de 2007.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune,
- sollicite le Département pour la réalisation de ce projet
- accepte de participer à hauteur de 30 % du coût HT des travaux pour l'électricité soit 25 500 € net
- accepte de participer à hauteur de 70 % soit 11 736 € net pour le génie civil de télécommunication
- confirme l'inscription des crédits nécessaires au budget 2010
- certifie que la mission de coordination sécurité CSPA sera mise en place si nécessaire par la commune pour l'ensemble des intervenants devant agir de manière coordonnée sur le chantier
- et autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet

*Le coût peut évoluer en fonction de la nature du sous-sol ou suite à des modifications demandées lors de la réalisation. Les sommes versées au Département ne donnent pas lieu à récupération de la TVA.*

*A ces travaux, la commune devra investir un supplément pour les mâts d'éclairage public.*

### **2/ Lotissement du Domaine du Lauzai – convention ErDF**

Pour les travaux de raccordement électrique du lotissement, ErDF propose une convention précisant les modalités de réalisation et la remise des ouvrages de distribution. Les travaux seront réalisés par Cegelec dans le cadre du marché signé (60 785 € HT), ErDF versera une participation de 62 073.30 € HT à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec ErDF.

### **3/ Lotissement du Domaine du Lauzai : point sur la commercialisation et conditions de vente**

Monsieur le Maire fait le point de la commercialisation des terrains.

Considérant que le montant des travaux de viabilisation et les frais annexes sont moins élevés que prévu (raccordement électrique, enfouissement ligne moyenne tension...), et vu la nécessité de tenir compte du marché aux alentours, Monsieur le Maire propose de ramener le prix de vente fixé par délibération du 20/10/09, à un montant plus incitatif.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux ont voté à bulletin secret. A la majorité, le conseil décide de fixer le prix de vente à 120 € le m<sup>2</sup>.

*Cette décision sera communiquée aux personnes qui s'étaient fait connaître comme intéressées par l'acquisition d'un lot.*

### **4/ Budget - fleurissement**

Comme chaque année, les membres de la Commission fleurissement ont classé les maisons fleuries.

38 bons d'achats ont récompensé les lauréats pour un montant total de 866 €, à retirer auprès de :

- FONTAINE FLEURIE Les Trunetières, rue Marie Pape Carpentier à La Suze-sur-Sarthe, présent sur le marché des Jacobins le mercredi et le dimanche matin
- M. LECRENAIS Jean-Yves Les Mantellières à Saint-Pavace.

Cette année également des bons d'achats de terreau, valeur 10 €, sont remis aux lauréats, la commune réglant à Ecosys 5 € HT par bon.

Le crédit sera prévu au budget primitif 2010 à l'article 6068.

### **5/ Budget – école numérique**

Notre projet d'installation d'une classe numérique n'a pas été retenu dans le programme « école numérique rurale ». M. Le Maire propose de commencer à doter l'école d'outils numériques, tableau numérique en particulier.

Le conseil municipal confirme son souhait de doter l'école en matériel informatique performant, mais demande que le choix de matériel soit fait après inventaire du matériel actuel utilisé dans l'école.

Le conseil municipal décide d'inscrire un crédit de 5 000 € pour parfaire l'équipement informatique de l'école, en concertation avec les enseignants et la société Conty, qui assure la maintenance des équipements.

Le crédit sera inscrit dans la DM 2.

### **6/ Budget commune – décision modificative n°2**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide des inscriptions de crédits suivantes :

| FONCTIONNEMENT |  |              |          |                              |              |
|----------------|--|--------------|----------|------------------------------|--------------|
| Dépenses       |  |              | Recettes |                              |              |
| 7397           | Reversement TP - BPA                   | 100          | 7388     | taxe terrains constructibles | 5 600        |
| 0.23           | virement à la section d'investissement | 5 500        |          |                              |              |
| <u>Total</u>   |  | <u>5 600</u> | -        |                              | <u>5 600</u> |

| INVESTISSEMENT |                               |              |          |   |              |
|----------------|-------------------------------|--------------|----------|---|--------------|
| Dépenses       |                               |              | Recettes |   |              |
| 205            | Logiciel antivirus mairie     | 500          |          |   |              |
| 2183           | Equipement informatique école | 5 000        | 0.21     | virement de la section d'investissement | 5 500        |
| <u>Total</u>   |                               | <u>5 500</u> | -        |   | <u>5 500</u> |

### **7/ Voirie – convention DDEA**

La convention que nous avons signée avec la DDE pour la mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) arrive à échéance au 31/12/2009.

La DDEA nous propose de conclure une nouvelle convention à compter du 1/1/2010 reprenant les mêmes missions d'assistance dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat.

Elle serait conclue pour un an, renouvelable 2 fois, pour une rémunération de 721.19 € par an, revalorisée en fonction de l'index d'ingénierie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention ATESAT avec la DDEA.

### **8/ Voirie – informations sur les marchés**

Jean Claude Moser informe le conseil de l'avancement des travaux de voirie :

#### ➤ Parkings ZA

Travaux supplémentaires évalués à 2 682.03 € TTC, sur le marché Colas d'entretien de voirie 2009. Les quantités définitives seront calculées en fin de chantier.

➤ Travaux du collecteur eaux pluviales rte de Chêne de cœur : 15 227.47 € TTC – entreprise la moins disante retenue : COLAS

➤ Réfection du marquage au sol : entreprise la mieux disante Traçage Service pour 1 568.60 € HT.

*Le conseil municipal souhaite qu'à l'occasion de ces marquages soit prévu et réalisé un passage protégé supplémentaire au carrefour rue des Pommiers/rue de Château, pour sécuriser la traversée du pédibus. Jean Claude Moser a mission de voir cette question avec l'entreprise retenue.*

### **9/ Questions diverses et comptes-rendus des commissions**

- **OGM** : suite à une rencontre avec des représentants du collectif anti OGM, Monsieur le Maire propose que la commune soit déclarée « territoire sans OGM » : accord du conseil. Un arrêté municipal sera pris et communiqué aux agriculteurs et propriétaires fonciers de la commune.

- **Fête du village 26/06/2010** : la commission propose l'idée d'un feu d'artifice : coût à prévoir sur le budget 2010, environ 4000 € : accord du conseil pour inscription au budget 2010.

### **Commission voirie**

La commune a sollicité la DDEA pour le pré diagnostic de l'accessibilité de la voirie et des ERP.  
Travaux du lotissement : décapage commencé.

Rencontre des riverains de la rue du Champ Large, concerné par la liaison vers le lotissement du Lauzai : réflexion sur le sens de circulation de cette voie et sur le traitement pour limiter la circulation. Question posée sur la mise en double sens de la route de Coulaines jusqu'au bout du lotissement.

Rencontre prévue avec les architectes pour la placette de la Ruchée ;

### **Commission sociale, familiale et scolaire**

Grève du 24/11/09 : pas de service minimum puisque l'information a été faxée lundi après-midi. Les élèves présents ont été répartis dans les classes. Un courrier sera adressé à l'Inspection Académique pour préciser, à nouveau, que le délai de 48 H ne permet pas de prévoir le SMA dans de bonnes conditions.

CVS Anaïs : remerciement à la mairie pour les aménagements de voirie

CME : installation le 7/11/09 ; première réunion le 3/12

### **Commission animation**

Assemblée générale de la chorale Harmonia : M. Boinais reste président avec un bureau remanié  
Assemblée générale du Cyclo : changement de bureau et nouveau président

### **Communauté de communes**

Compte rendu du diagnostic petite enfance aux assistantes maternelles le 25/11/09

### **10/ Décisions du Maire**

2009/015 - Convention de mise à disposition d'un terrain pour le SDIS

*Déclarations d'intention de ne pas aliéner*

2009/016 - Vente Consorts LEROY/BODIN 46, rue du Monnet

2009/017 - Vente VILLETTE/LECLOU-BOURGOIN 33, rue des Saules

### **Dates des prochains conseils municipaux**

**2009** : 15 décembre

**2010** : 26 janvier - 23 février - 23 mars - 27 avril - 25 mai - 29 juin - 21 septembre - 19 octobre  
- 23 novembre - 14 décembre

| <b>Noms des élus</b>    | <b>Signatures</b> |
|-------------------------|-------------------|
| Philippe<br>POUMAILLOUX |                   |
| Claude CREVEL           |                   |
| Michelle BOUQUET        |                   |

| <b>Noms des élus</b> | <b>Signatures</b> |
|----------------------|-------------------|
| Nicole ROBILLARD     |                   |
| Patricia LALOS       |                   |
| Jacky GARNIER        |                   |

|                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| Anne-Gaëlle<br>CHABAGNO |                 |
| Philippe COUSIN         | Absent excusé   |
| Jean-Claude MOSER       |                 |
| Nathalie<br>GONÇALVES   | Absente excusée |
| Maryse REDUREAU         |                 |
| Philippe LEVEAU         | Absent excusé   |

|                        |  |
|------------------------|--|
| Norredine<br>BOUHAMIDI |  |
| Odile SESBOÛÉ          |  |
| Elisabeth QUILLE       |  |
| Jean-Marie DUBOIS      |  |
| Philippe SAENE         |  |
| Marianne PHILIPPO      |  |
| Max PASSELAIGUE        |  |